

FORMATION PRAP DIRIGEANT IBC

Le pilotage du projet de prévention des risques liés à l'activité physique

Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

1 jour - Présentiel



Ce module permet au dirigeant de remplir son rôle de pilote de la prévention, assumé ou délégué à un membre de l'encadrement possédant les compétences, l'autonomie et le pouvoir de décision suffisants. Il définit les objectifs, alloue les ressources nécessaires, s'engage dans la mise en œuvre du plan d'action et en évalue le résultat.

Référence : PRAP-IBC-DIR-1J-P

Durée : 7h (1j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 3 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Dirigeantes, dirigeants, CODIR
- Secteur d'activité : Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- **Aucun**

Objectifs pédagogiques

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise ou son établissement (Domaine de Compétences 1)
- Manager la santé et sécurité au travail de son entreprise ou de son établissement (Domaine de Compétences 2)

Contenu de la formation

- DC1.1 : Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité au travail
 - Repérer les différents enjeux concernant la santé et sécurité au travail
 - Situer sa structure, au regard des différents enjeux, du niveau de risque professionnel et principalement des TMS, et des personnes exposées
 - Situer sa structure au regard des statistiques de la sinistralité de sa profession
- DC1.2. : Comprendre la démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion des activités de sa structure
 - Connaître les différentes étapes et les conditions de réussite d'une démarche de prévention des risques professionnels
 - Ajuster sa démarche en fonction des actions de prévention déjà engagées
 - Evaluer les coûts directs et indirects et gérer la prévention dans une logique coût bénéfice
- DC1.3 : Situer sa responsabilité de chef d'entreprise au regard des risques professionnels
 - Connaître, afin de s'y référer, les règles juridiques et le cadre réglementaire et normatif de sa branche professionnelle
 - Repérer le niveau de respect de ses obligations au regard des démarches engagées et des différents documents de l'entreprise ou de l'établissement
- DC2.1 : Mobiliser les différents acteurs internes
 - Mobiliser l'encadrement sur la démarche de prévention
 - Associer l'ensemble des salariés et leurs représentants à la démarche d'amélioration continue de la santé et sécurité au travail
 - Favoriser, au travers du plan de développement des compétences, la montée en compétences des professionnels en matière de prévention
- DC2.2 : Piloter le projet de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur le formateur prap
 - Désigner le chargé de projet : formateur prap
 - Définir et décider des moyens humains et financiers
 - Choisir et valider les améliorations des conditions de travail proposées
 - Participer à l'évaluation des améliorations retenues
- DC2.3 : Représenter sa structure auprès des acteurs externes de la prévention
 - Connaître les acteurs externes de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement et leur rôle
 - Représenter l'entreprise ou l'établissement auprès des différents partenaires institutionnels



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Organisme de formation habilité INRS / Intervenante ou intervenant certifié INRS

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI si besoin et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition de tous les éléments nécessaires à l'activité / poste de travail (mises en situation)
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

